

# Échelle des 16 écluses



Une randonnée proposée par Lena58

Une randonnée qui suit d'abord la rigole de l'Yonne sur plusieurs kilomètres puis emprunte la descente des 16 écluses de la Collancelle.

|                         |          |                         |                         |
|-------------------------|----------|-------------------------|-------------------------|
| <b>Durée</b>            | 4h 25    | <b>Difficulté</b>       | Moyenne                 |
| <b>Distance</b>         | 14,55 km | <b>Retour au départ</b> | Oui                     |
| <b>Dénivelé positif</b> | 85 m     | <b>Activité</b>         | Pédestre                |
| <b>Dénivelé négatif</b> | 87 m     | <b>Commune</b>          | Sardy-lès-Épiry (58800) |
| <b>Point haut</b>       | 270 m    | <b>Région</b>           | Morvan                  |
| <b>Point bas</b>        | 215 m    |                         |                         |



Trace n° 59169

## Description

Parking vers un ruisseau au centre de Sardy-lès-Épiry.

### Balisateur Bleu

(D/A) Quand vous sortez du parking, tournez à gauche. Une cinquantaine de mètres plus loin, suivez la route de Blin, la C3.

(1) La route vire à gauche, suivez-la encore pendant 1km environ. Aboutir à un pont sur la Rigole de l'Yonne.

(2) Tournez à droite pour suivre la rigole, côté droit sur plusieurs kilomètres. Au début vous marcherez en longeant des champs

(3) Vous allez vous trouver dans les bois. Un peu plus loin, on aperçoit le canal en contre bas. Pas loin de Port Brulée, la rigole disparaît et vous vous trouvez sur un chemin empierré.

(4) Vous montez sur Port Brulée pour traverser et commencez à descendre le canal avec ses 16 écluses.

(5) À la dernière écluse vous allez traverser la D297 et continuer sur la voie verte du canal.

(6) Après environ 1km, vous trouvez un pont que vous traversez et vous continuez à suivre le chemin en face. Il tourne d'abord à droite et ensuite à gauche. On se trouve devant un ancien chemin de fer avec sa gare.

(7) Vous traversez le chemin de fer et vous rentrez dans le bois en face. Prenez sur la droite. Ce n'est pas vraiment un sentier mais une ouverture sur une largeur de plusieurs mètres. Elle suit le chemin de fer. Quand le bois finit, devant un champ, vous tournez à gauche (tout petit chemin), vous suivez le champ jusqu'à un chemin qui vous emmène à droite. Vous continuez tout droit.

(8) Vous traversez la route D985 et vous continuez en face. Vous passez dans le lieu dit Les Buits. La route tourne sur la droite.

(9) Au croisement, vous montez sur la droite. Vous retraversez encore la D985 et vous continuez tout droit pour revenir dans Sardy-lès-Épiry.

(10) Vous croiserez également le chemin de fer que vous avez traversé plus tôt. Vous longez l'église pour retrouver le point de départ (D/A).

## Points de passage

- D/A Parking au centre de Sardy-lès-Épiry**  
N 47.193032° / E 3.700176° - alt. 222 m - km 0
- 1 Virage à gauche**  
N 47.191821° / E 3.697446° - alt. 228 m - km 0.28
- 2 - Rigole de l'Yonne (cours d'eau) - Affluent du canal du Nivernais**  
N 47.183309° / E 3.701614° - alt. 265 m - km 1.3
- 3 Entrée dans les bois**  
N 47.178259° / E 3.695418° - alt. 265 m - km 2.12
- 4 Vers Port Brûlé - Canal du Nivernais**  
N 47.17687° / E 3.66166° - alt. 267 m - km 6.8
- 5 Traversée de la D297**  
N 47.193344° / E 3.694133° - alt. 224 m - km 10.32
- 6 Pont**  
N 47.200573° / E 3.686868° - alt. 219 m - km 11.42
- 7 Traversée de l'ancienne voie ferrée**  
N 47.202133° / E 3.69184° - alt. 227 m - km 11.9
- 8 Traversée de la D985**  
N 47.201608° / E 3.701571° - alt. 246 m - km 12.85
- 9 À droite vers la D985**  
N 47.201025° / E 3.70766° - alt. 222 m - km 13.41
- 10 Traversée de l'ancienne voie ferrée**  
N 47.195189° / E 3.702169° - alt. 237 m - km 14.24
- D/A Parking au centre de Sardy-lès-Épiry**  
N 47.193025° / E 3.700195° - alt. 222 m - km 14.55

## Informations pratiques

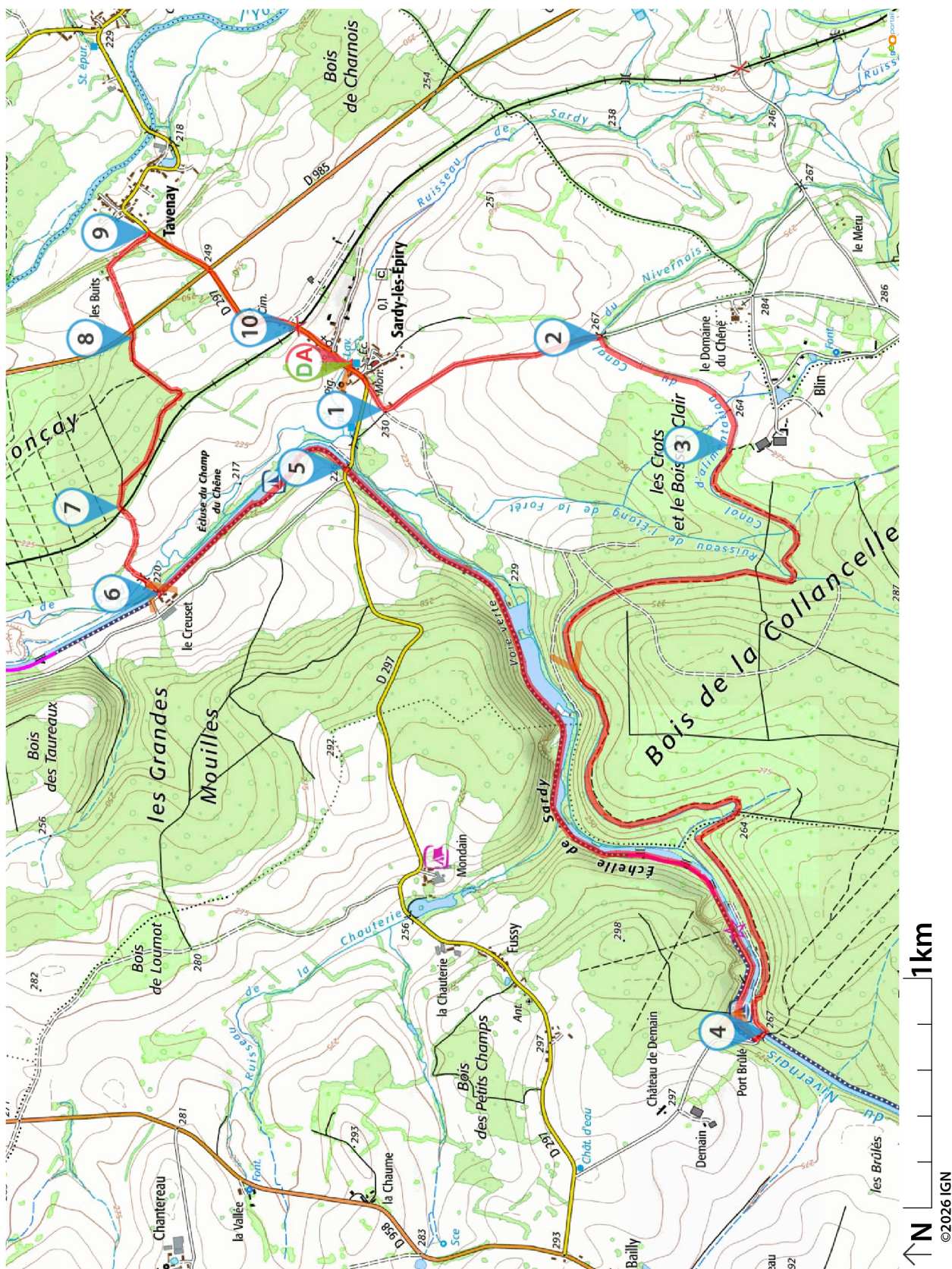
La randonnée est balisée en Bleu et est bien affichée sur les cartes des randonnées. C'est très facile de trouver son chemin et il n'y a aucune difficulté. L'herbe est parfois un peu haute au début quand on s'engage sur la rigole.

### À voir

L'Étang de Baye et de Veau se trouve à quelques kilomètres.

Donnez-nous votre avis sur <https://www.visorando.com/randonnee-echelle-des-16-ecluses/>

Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée



Soyez toujours prudent et prévoyant lors d'une randonnée. Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident ou de désagrément quelconque survenu sur ce circuit.



### Préparation de sa randonnée



#### BIEN CHOISIR SA RANDONNÉE

en fonction de sa durée, et de sa difficulté, en fonction de ses compétences et de sa condition physique. Connaître ses limites et savoir renoncer à poursuivre une randonnée.



#### CONSULTER LA MÉTÉO

et se renseigner sur les particularités du site : neige, température, horaires et coefficient des marées, vent, risque d'incendie...



#### S'ÉQUIPER EN CONSÉQUENCE

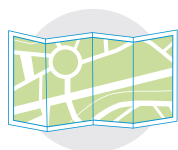
équipement particulier, moyen d'alerte, trousse à pharmacie, vêtements, carte numérique ou papier de la randonnée... et prendre de quoi boire et s'alimenter.



#### PRÉVENIR

au moins une personne du projet de randonnée.

### Comportement pendant la randonnée



#### RESTER SUR LES SENTIERS

(sauf cas exceptionnel).



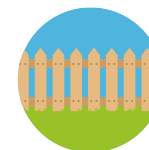
#### RESPECTER

les cultures et les prairies, ne pas cueillir ou ramasser les fruits.



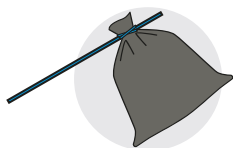
#### RESPECTER LES INTERDICTIONS

propres au site : ne pas cueillir, ne pas faire de feu, ne pas camper...



#### REFERMER

les clôtures et barrières après les avoir ouvertes, demeurer prudent en cas de troupeau et s'en écarter.



#### RAMENER SES DÉCHETS

ne pas laisser de traces de son passage.



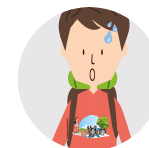
#### ÊTRE DISCRET

respectueux et courtois vis à vis des autres usagers.



#### GARDER LA MAÎTRISE DE SON CHIEN

le tenir attaché, l'avoir auprès de soi à chaque croisement d'autres usagers, pouvoir le rappeler à tout moment. Randonner avec son chien est à proscrire en présence de troupeaux.



#### LA NATURE EST UN MILIEU VIVANT

qui évolue avec le temps, randonner c'est partir à l'aventure avec les risques qui y sont liés. Savoir renoncer et faire demi-tour est aussi un geste responsable.

**Qu'il soit privé ou public**, vous randonnez toujours sur un terrain ne vous appartenant pas, particulièrement s'il est privé, les propriétaires autorisent (généreusement, gracieusement ou aimablement) le passage.

**Merci de ne pas poursuivre en justice en cas d'accident ceux chez qui vous randonnez au risque de se voir interdire ce loisir; mais vous pouvez signaler tout risque rencontré.**